

Communiqué de presse

27 juin 2024



Appel du Club des villes et territoires cyclables et marchables aux candidats aux élections législatives

Le premier tour des élections législatives se tient ce dimanche 30 juin, dans une situation inédite, suscitant de l'inquiétude et de nombreuses questions. Le Club des villes et territoires cyclables et marchables remercie les 76 député.es qui avaient rejoint le Club des élus nationaux pour le vélo et invite les candidats à une prise en considération majeure des mobilités actives.

Comme le rappelle le Haut Conseil pour le Climat, malgré des « résultats » et « avancées significatives », « l'alignement des politiques en place avec l'atteinte de l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050 est actuellement insuffisant ». Parmi les secteurs les plus énergivores en matière d'émissions de gaz à effet de serre (GES), les transports conservent leur première place : 34 %.

Il est donc primordial que les politiques publiques de ces prochaines années renforcent les actions actuellement mises en œuvre par les collectivités et soutenues par l'État en faveur des alternatives à la voiture individuelle, au premier plan desquelles la marche et le vélo, qui contribuent à une ville apaisée agréable à vivre et à une bonne santé des habitants.

- Soutien renforcé aux infrastructures cyclables et marchables et aux services vélos, dans tous les territoires, indispensables à la sécurisation et à l'augmentation de la pratique
- Accompagnement de la filière économique vélo, vecteur d'emploi, de développement économique et de réindustrialisation de nos territoires.
- Généralisation du savoir-rouler à vélo pour former les nouvelles générations
- Mise en œuvre du forfait mobilités durables obligatoire, véritablement incitatif

Ces différentes mesures, qui figurent dans le plan vélo et marche aujourd'hui à l'arrêt, permettraient de suivre la voie tracée par le Haut Conseil pour le Climat dont l'une des préconisations consiste à « garantir et pérenniser les financements pour soutenir l'investissement dans les transports en commun et les mobilités actives à hauteur des besoins identifiés dans le scénario transition écologique du Conseil d'orientation des infrastructures et anticiper le coût de fonctionnement pour les opérateurs et les collectivités ».

Comme l'ont souligné de nombreux acteurs des transports en commun et de l'écosystème du vélo, il est nécessaire que la nouvelle Assemblée soit au rendez-vous des défis écologiques et sociaux et puisse agir pour que les mobilités actives proposent une solution concrète et efficiente pour tous les citoyens. Une solution dont les nombreux bénéfices économiques, sanitaires, environnementaux et ne sont plus à prouver.

Pour toute demande d'interview, merci de contacter :

Martin Kolle

martin.kolle@lobbycom.fr

06 89 70 17 51

